



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le jeudi 16 2021, à 16 décembre 19 h30 au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière est présente.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h33.

2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

2021-12-192

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 soient adoptées.

QUE le document *Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024* soit classé sous le numéro 16-12-2021-PT et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Période de questions

Aucune question

4. Levée de l'assemblée

2021-12-193

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 19h37.

Signé ce 17 décembre, 2021.

Louise Brière
Directrice Générale et Greffière-trésorière

Denis Savage
Maire